Les cambrioleurs de bijouteries

Arrestations aux environs de Lyon

A Paris, la police cherche toujours les bandits

Paris, 24 juin. — Le bruit courait à Paris, que la Sûreté de Lyon avait découvert et arrêté, dans la banlieue de cette ville, les auteurs du cambriolage du boulevard Saint-Martin.

Cette nouvelle n'était pas exacte. Des voleurs d'autos, reconnus pour avoir participé à plusieurs expéditions contre des magasins de bijouterie, ont été mis en arrestation à Vénissieux, mais rien n'indique, jusqu'à présent, qu'on se trouve en présence des bandits qui ont opéré, dimanche dernier, chez M. Ernest Lévi.

A Paris, la police judiciaire cherche toujours les bandits et ne les trouve pas. Les arrestations de Lyon faciliteront-elles sa tâche? On l'espère.

L'EMPIRE DES AIRS

Quatorze sénateurs sont partis en avion pour Londres

Le Bourget, 24 juin. — La délégation du groupe de l'aviation du Sénat est partie ce matin pour Londres par la voie des airs.

Cette délégation comprend les sénateurs dont les noms suivent :

MM. A. d'Estournelles de Constant (Sarthe), président du groupe de l'aviation ; Brard (Morbihan), Auber (La Réunion), Beaumont (Allier), Eccard (Bas-Rhin), Garnier (Ille-et-Vilaine), G. Berthoulat (Seine-et-Oise), Honnorat (Basses-Alpes), Humbiot (Haute-Marne), Labrousse (Corrèze), Marguerite (Moselle), Morand (Vendée) et Ernest (Aisne).

Les sénateurs français sont arrivés à Londres, après un voyage excellent. L'avion, conduit par le pilote Delenée, est arrivé à 13 h. 55 et « Le Goliath » à 13 h. 10.

LES SOCIETES D'EDUCATION PHYSIQUE DEVRONT OBSERVER UNE NEUTRALITE POLITIQUE ABSOLUE

Paris, 24 juin. — La Commission sénatoriale de l'Enseignement, après avoir entendu M. Gaston Vidal sur le projet d'éducation physique, a décidé que toutes les sociétés ayant un caractère politique ou confessionnel ne seraient pas susceptibles d'approbation. De même, toute manifestation politique ou confessionnelle sera interdite à toute société d'éducation physique ou de préparation militaire.

LES CONGRÈS

Le deuxième Congrès de l'Union Nationale des Anciens Combattants

Paris, 24 juin. — Le deuxième Congrès de l'Union Nationale des Anciens Combattants s'est ouvert aujourd'hui, à Paris, sous la présidence de M. le général Léon Durand, président de l'Union, et de M. Charles Bertrand, député de la Seine et secrétaire général de l'U.N.C.

Les congressistes se sont répartis en quatre grandes Commissions.

La 1re, chargée d'étudier l'action de l'U.N.C. en France, aux colonies et à l'étranger, et de voir quelle aide le journal de l'Association, « La Voix du Combattant », était en mesure d'apporter à cette tâche, ainsi que les nombreux journaux de province qui appartiennent aux groupes régionaux de l'U.N.C.

La 2e Commission s'est tout spécialement occupée des œuvres spéciales créées ou à créer pour et par les Anciens Combattants: Mutualités, syndicats agricoles, coopératives, habitations à bon marché, banques populaires, caisses de crédit agricole, maisons de convalescence, colonies de vacances.

La 3e Commission s'est attachée à définir qu'elle aide l'U.N.C. était en mesure d'apporter aux régions libérées, à l'agriculture, aux corporations et aux sports.

Enfin, la 4e Commission a étudié plus spécialement les revendications des Anciens Combattants en ce qui concerne les mutilés, les veuves, les orphelins, les pupilles de la Nation.

Elle a consacré une attention spéciale à l'étude des emplois réservés et de l'amnistie.

Samedi, les rapporteurs présenteront en séance plénière, les conclusions de leurs rapports.

L'ANNIVERSAIRE DU COMBAT D'HÉBUTERNE

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU MONUMENT AUX MORTS DES 243e ET 327e R. I.

Dimanche 26 juin, à l'occasion de l'anniversaire du combat d'Hébuterne (10 juin 1915), en la présence de M. le général Dauré, représentant M. le général Lacapelle, commandant le 1er corps, avec le concours de la musique de la 1re division d'infanterie :

Visite du nouveau cimetière militaire de Serre, où reposent les corps des braves des 243e et 327e, exhumés et identifiés en 1920-21; cérémonie religieuse et pose de la première pierre du monument aux morts du 243e et 327 R. I.

Train spécial assurant correspondance avec Roubaix-Tourcoing, directions de Valenciennes, Dunkerque, Hazebrouck, etc.

Aller. — Lille, dép. 8 h. 40; Douai, arr. 9 12, dép. 9 h. 14; Arras, arr. 10 h. 42, dép. 9 h. 43 ; Beaucourt-Hamel, arr. 10 h. 15.

Retour. — Beaucourt-Hamel, dép. 18 h. 04 ; Arras, arr. 18 h. 36, dép. 18 h. 38; Douai, arr. 19 h. 04, dép. 19 h. 06; Lille, arr. 19 h. 40.

Prix des places (tous frais compris). — De Lille à Beaucourt-Hamel et retour, secondes, 22 francs; troisièmes, 16 fr.

De Douai à Beaucourt-Hamel et retour : Secondes, 16 fr.; troisièmes, 11 fr.

D'Arras à Beaucourt-Hamel et retour : Secondes, 8 fr.; troisièmes, 5.50.

Les voyageurs des directions de Valenciennes, Hazebrouck et Dunkerque, devront se procurer des billets de chemin de fer jusqu'à la gare où ils rejoignent le train spécial.

Les commissaires chargés de la remise des billets aux souscripteurs portent un insigne tricolore.

Trajet à pied. — Il y a trois quarts d'heure de marche à faire entre la gare de Beaucourt-Hamel et le cimetière. Un service de voitures assurera.

Vivres. — Les ravitaillements de la région étant absolument nuls, il est nécessaire d'emporter un vivres sac.

Hébergement possible. — Une exposition des objets permettant d'assurer l'hébergement des [illegible] (cantonnements de Mailly-Maillet).

N.-B. — Seuls, les voyageurs pourvus du ticket à souche, prévu plus haut, auront droit d'accès dans le train spécial.

Une messe sera dite sur le terrain vers 11 heures 30.

LE RÉGIME FISCAL des Régions libérées

UNE CIRCULAIRE DE LA « FÉDÉRATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE ROUBAIX-TOURCOING ».

La Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing nous communique:

Le Sénat ayant enfin voté mardi dernier le projet de loi instituant un « Régime transitoire pour le paiement des impôts en régions libérées », la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing, adresse à ses adhérents une circulaire pour leur faire connaître que la Haute-Assemblée a introduit dans ce projet un article ainsi conçu:

Sous réserve de l'application des délais spéciaux fixés par les articles qui précèdent, sont prorogés, jusqu'à l'expiration du troisième mois qui suivra la promulgation de la présente loi, les délais supplémentaires accordés par les lois fiscales pour toutes les déclarations autres que celles relatives à l'impôt sur le chiffre d'affaires, lorsqu'elles doivent être faites par les contribuables des régions qui ont subi l'occupation ennemie.

D'après les informations recueillies par les services de la Fédération auprès des parlementaires et des administrations centrales, à Paris, le vote de ces dispositions par la Chambre des députés devant laquelle ce projet doit revenir, ne fait aucun doute et il paraît certain que la loi sera promulguée pour le 30 juin au plus tard.

Il en résulte, ajoute la Fédération, que le délai qui expirait à la fin de ce mois pour les déclarations fiscales à faire « par les contribuables des régions qui ont subi l'occupation ennemie, se trouvera de nouveau prolongé de trois mois. »

D'autre part, la « Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing » annonce qu'elle tiendra à la disposition de ses membres, dans ses bureaux de Roubaix, de Tourcoing et de Paris, quelques jours après la publication au « Journal Officiel » du régime transitoire une brochure comportant des commentaires pratiques de cette nouvelle loi et toutes indications permettant d'établir en connaissance de cause les déclarations exigées. La Fédération organisera enfin, à l'usage de ses adhérents, un service de consultations spéciales.

LES IMPOTS DE 1919 EN PAYS OCCUPES

Un de nos distingués concitoyens nous prie d'insérer, sur la même question, les réflexions suivantes:

Les contribuables des pays envahis ne sont pas peu surpris d'apprendre qu'il est question de leur faire payer des impôts pour 1919.

Pendant quatre ans tous ou presque tous nous n'avons pas travaillé ou presque pas; nous avons payé toutes les denrées à des prix exorbitants tandis qu'en France non occupée les affaires marchaient bien. Si il y a parmi nous quelques rares profiteurs du malheur des autres qu'on leur fasse payer l'impôt sur les bénéfices de guerre. Presque tous, sans compter les tortures morales, nous sommes sortis de ces quatre années d'occupation « très appauvris »; en 1919 les affaires ont repris « lentement », « insensiblement ».

Prenons l'exemple des propriétaires qui ne sont pas tous des millionnaires:

En France libre, beaucoup de personnes travaillaient et payaient leur loyer, ici c'était absolument l'exception. L'Etat a réquisitionné les maisons en disant aux occupants: « Ne payez pas » et au lieu de payer intégralement comme il l'a fait pour toutes autres choses, qu'il s'agisse de bois, de laine ou de blé, il lésine pour payer 50 0/0.

Espérons que MM. les députés du Centre et du Midi comprendront qu'en bonne justice les « maigres » bénéfices de notre travail de 1919 ne nous permettent pas de payer des impôts pour cette année-là.

Un contribuable.

LA GUERRE GRÉCO-TURQUE

L'ASSEMBLÉE D'ANGORA ET L'INTERVENTION DES ALLIÉS

Angora, 24 juin. — Le gouvernement kémaliste aut été informé que les grandes puissances alliées avaient l'intention de recourir à l'arbitrage pour régler le conflit gréco-turc, l'assemblée nationale a été convoquée immédiatement.

Le commissaire aux affaires étrangères a déclaré que, dans le cas où le gouvernement hellénique manifesterait officiellement des dispositions amicales, la Turquie ne devra pas les négliger.

L'orateur, parlant de l'intervention des puissances alliées, dit qu'elle peut avoir d'excellents résultats, à condition qu'un large esprit de conciliation préside aux discussions.

COMMENT ILS DÉSARMENT !

Berlin, 24 juin. — On mande au « Vorwaerts » qu'a eu lieu à Rosenheim, une réunion des gardes civiques du district de Chiem. Parmi eux, figurait M. Kanzler, chef de l'organisation de ce nom.

M. Kanzler a déclaré que le désarmement et la dissolution étaient impossibles et qu'il fallait soustraire à la livraison, le plus d'armes possible et les transporter au Tyrol dans les entrepôts de l'organisation Kanzler. Il fallait surtout ne pas livrer les canons et les lance-bombes. Les gardes civiques n'avaient qu'à se transformer en associations d'anciens soldats, de gymnastique ou de sports. Quant à Forgeot, dit M. Kanzler, il ne fallait pas s'en occuper. Il en avait fait ce qu'il voulait. Tous les autres chefs, au nombre de 20 ou 25, qui étaient, quelques jours avant, dans la chambre pour manger et boire, se sont dérobés.

L'AFFAIRE DES SACS A TERRE

M. Duez renvoyé devant la Chambre des mises en accusation

On sait que seul le dossier concernant M. Duez était encore en possession du parquet de Lille.

Après un dernier examen et sur réquisitoire du procureur de la République, M. Gobert, juge d'instruction, a signé, vendredi matin, une ordonnance de renvoi devant la Chambre des mises en accusation de Douai.

De ce fait, M. Duez rejoindra, sous peu, ses co-inculpés qui sont actuellement détenus à la maison d'arrêt de Douai, où ils attendent leur comparution devant la Cour d'assises.

L'AFFAIRE CHAPUIS SERA JUGÉE A NOUVEAU

Condamné par contumace à la détention perpétuelle, Georges Chapuis, instituteur, qui était poursuivi pour trafic d'or et devises neutres sous l'occupation, à Lille et Roubaix, fut dernièrement découvert dans une ferme des environs de Bordeaux, où il était employé comme domestique.

Transféré à la Citadelle, c'est le 5 juillet prochain qu'il passera devant les juges du Conseil de guerre de la 1re région, pour le jugement de reconnaissance d'identité. Quant au fond de l'affaire, il sera vraisemblablement jugé en fin septembre.

LE POÈTE ARGENTIN LEOPOLDO LUGONES dans les Régions dévastées

LA VISITE A LENS

M. et Mme Léopoldo Lugonès, poursuivant leur visite des champs de bataille, sont arrivés à Lens vendredi matin. Ils étaient accompagnés de MM. Vallas, Morchin, représentant le Préfet du Nord, le capitaine Lacroisade, représentant le général commandant le 1er corps d'armée.

Ils ont été reçus par M. Basly, député-maire de Lens, qui offrit à M. Lugonès un superbe album de vues de Lens. Les visiteurs se rendirent dans les écoles, à la mairie, à l'hôpital, aux mines de Lens et dans plusieurs baraquements de sinistrés.

Avant de quitter Lens pour se rendre à Lorette, M. Léopoldo Lugonès a témoigné son admiration pour la renaissance de la cité et a rendu hommage à l'héroïsme de ses habitants.

CONFERENCE A LA SOCIETE INDUSTRIELLE A LILLE

Après sa visite dans les régions dévastées, M. Léopoldo Lugonès, répondant à l'invitation du Comité France-Amérique, voulut bien, à 20 h. 30, parler de son beau et riche pays, devant un auditoire d'élite venu l'applaudir, salle de la Société Industrielle. On remarquait parmi les notabilités, MM. Delemer, président du Comité France-Amérique Naudin, préfet du Nord; le général Lacapelle; Lyon, recteur de l'Académie; Mgr Lesne, recteur des Facultés catholiques; Vallas, professeur à la Faculté de droit; Molthy, adjoint au maire; Nicolle, président de la Société Industrielle, etc.

M. Delemer salue M. Léopoldo Lugonès, et ajoute à son allocution de bienvenue un hommage délicat à l'adresse de Mme Lugonès qui se trouve dans l'assemblée.

Après exécution des hymnes nationaux argentin et français, M. Lugonès se lève et donne sur les ressources de son beau pays les détails les plus précis.

Rappelant son pèlerinage aux régions dévastées, M. Lugonès dit que le moment est venu de donner à la France autre chose que des paroles : les moyens de se constituer en Argentine une influence plus forte, de nature à contrebalancer l'envahissement germanique

Sa conclusion est un appel à la collaboration intime des deux nations latines : Aidez-nous, dit-il, à exploiter les richesses de notre beau pays.

La péroraison de cette belle conférence a été vigoureusement applaudie.

A ROUBAIX ET TOURCOING

Le grand ami de la France, le poète argentin Lugonès, sera aujourd'hui l'hôte de Roubaix et de Tourcoing.

Il sera reçu, à midi, à la Chambre de Commerce de Roubaix, qui lui offrira ensuite un dîner au Cercle de l'Industrie. L'après-midi, il visitera des usines à Roubaix et Tourcoing, ainsi que le Musée commercial de Tourcoing.

LA SUCCESSION DE L'ACTRICE MONNA DELZA

La vente des bijoux et objets d'art

Paris, 24 juin. — On a vendu, cet après-midi, les bijoux et les objets d'art de la succession Monna Delza.

Les 15 colliers de perles et bijoux ont été adjugés pour 745.750 fr., devant un public où l'on reconnaissait de nombreux acteurs. Le collier de 43 perles fines, estimé 400.000 francs, a été adjugé 400.500 francs ; un autre collier de perles, 125.000 francs. Un beau brillant est poussé à 64.000 francs, et une grosse perle blanche, à 54.800 francs.

LES COLIS AUX MILITAIRES DE L'ARMÉE DU LEVANT

Paris, 24 juin. — Le ministre de la Guerre fait connaître que son administration, après entente avec les Compagnies de chemin de fer, assure le transport gratuit des colis postaux ordinaires de 1 à 10 kilos, à destination ou en provenance de l'armée du Levant.

LES AFFAIRES D'INTELLIGENCE AVEC L'ENNEMI

LE TRANSFEREMENT DE MARTINAGE A LA PRISON CIVILE

A la suite du dessaisissement de la justice militaire au profit de la juridiction civile, Léon Martinage, qui était détenu à la prison de la Citadelle, devait quitter ces locaux pour la maison d'arrêt de Lille.

Vendredi matin, a eu lieu le transfèrement. Encadré par des gendarmes, Léon Martinage, qui était vêtu d'un complet gris, d'un pardessus et coiffé d'un chapeau melon, est arrivé à onze heures, à la maison d'arrêt, où il a été immédiatement écroué.

LES FRANÇAIS CREANCIERS D'AUTRICHIENS. — M. le Procureur de la République, à Lille, a fait communiquer l'avis suivant à MM. les Maires :

« Aux termes de l'article 1er du décret du 15 juin 1921, dans un délai de 1 mois à compter de la publication dudit décret, les Français créanciers de ressortissants autrichiens (personnes physiques ou morales), dont les biens en France ont été placés sous séquestre, notifieront leur créance à l'Office des biens et intérêts privés, 148, avenue Malakoff, à Paris, à moins qu'ils n'aient déjà déclaré leur créance aux administrateurs séquestres. »

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LILLE-OSTENDE

Rétablissement des services directs du 1er juillet au 30 septembre. — Rapide 309: Départ Paris, 8 h.; Tourcoing, arrivée 11 h. 40; départ, 12 h. 20; Ostende, arrivée, 14 h. 40.

Express 311 : Départ Paris, 13 h.; Tourcoing, arrivée, 17 h. 38, départ, 18 h. 28; Ostende, 20 h. 56.

Rapide 320 : Départ. Ostende, 15 h. 17; arrivée Tourcoing, 17 h. 40, départ, 1 8h. 30; Paris, arrivée, 22 h. 20.

Express 328 : Départ Ostende. 9 h. 50; arrivée Tourcoing, 12 h. 25; départ 13 h. 03; Paris, arrivée, 17 h. 40.

Les Ventes publiques de laines

A DIJON

La première vente publique de laine, à Dijon, a eu lieu le 21 juin dernier. Les enchères ont été très animées en la présence de nombreux acheteurs.

La grande quantité des lots mis en vente ont été vendus aux prix suivants : En mérinos, de 4.00 à 4.50 le kilo; croisé mérinos, de 3.50 à 4.20 le kilo; croisé commun, de 2.90 à 3.00 le kilo; en lavé à dos, 3.60.

A ANVERS

Les importateurs de laines ont décidé de remettre la vente publique de laines Plata au mercredi 29 juin.

Il sera présenté à cette vente environ 60.000 balles Buenos-Aires, Montevideo, Rio Grande, Cap, etc.

Les enchères de laines d'Australie auront lieu le 1er juillet.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, SAMEDI 25 JUIN :

Aujourd'hui, saint Prosper ; demain, saint Maxence.

176e jour de l'année.

Soleil : Lever, 3 h. 49; coucher, 19 h. 56.

Lune : Pleine du 20. Dernier quartier, le 28.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

Bains-douches, rue des Longues-Haies : Ouvert de 8 à 12 h. et de 13 à 19 h.

A 19 h. 30, grande fête de nuit de l'Union des Mutilés aux Etablissements du Fresnoy.

A 20 h. : « Mam'selle Nitouche », opérette, au Casino.

PROCHAIN RETOUR DE MORTS GLORIEUX

Roubaix s'attend à recevoir un nouveau convoi de militaires, retour des cimetières du front. Les funérailles devant avoir lieu dans les trois jours de l'arrivée, le « Souvenir Français » rappelle aux familles désireuses de participer aux funérailles solennelles organisées habituellement, qu'elles peuvent s'adresser au Secrétariat, 43, rue de la Gare, dès réception de l'avis de la mairie, annonçant l'arrivée des corps au dépositoire.

POUR LES TERRITORIAUX DES CLASSES 1905 A 1908

Les fascicules de mobilisation destinés aux territoriaux des classes 1905, 1906, 1907 et 1908 ont été adressés à la gendarmerie, 132, rue des Arts, où les intéressés pourront les retirer en échange de leurs titres de congé illimité.

AU RAVITAILLEMENT

Tous les jours, aux Halles, Vente Libre de: Beurre 11 fr. 50 le kilo; Fromage Hollande, 9.00 le kilo; Margarine, 6.50 le kilo; Conserves Cassoulet, 1.60 la boîte; Brosses diverses de tous prix.

VENTE LIBRE DE VIN ROUGE ET BLANC
1.30 et 2.00 le litre

POMMES DE TERRE NOUVELLES (Longues)
1.75 les 2 kil.; 2 kilos par personne
6e munir de la carte de denrée

UNION DES CHEFS DE FAMILLES NOMBREUSES. — Le Comité central des Unions de Roubaix ne pouvant se désintéresser de la réunion solennelle qui aura lieu à Tourcoing dans l'Hippodrome de la place des Halles, dimanche matin, 26, à 10 h. 45, invite chacun des Comités de quartier à se faire représenter à cette réunion par une délégation. Les pères de famille Nombreuse qui ne pourraient pas se rendre libres à 10 h. 45 pour assister à cette réunion et entendre la conférence de M. Rouilleaux-Dugage sur « Le Vote Familial », sont priés tout au moins de se trouver à 11 h. 30 (onze heures et demie), à la gare de Tourcoing pour recevoir le général du Castelnau, et se rendre avec lui à l'Hippodrome, après la réception par le Cercle Militaire et les Sociétés patriotiques de Tourcoing.

HALLE FLIPO. — Beurre extra fin de Hollande. Beau choix de fromages. Gruyère, Chester vieux, 10 fr; Hollande, 7 et 8 fr. Jambons, 8 fr. Café. 8 fr. Vin rouge, 1,25; blanc, 2 fr. Pain d'épices, 4 fr. 77666d

SUCCES MUSICAL. — Nous apprenons avec plaisir le succès obtenu au concours de fin d'année des « Cours classiques de piano » par Mlles Marguerite Leplat et Suzanne Herchuelz, toutes deux diplômées par l'illustre maître I. Philipp, qui avait imposé lui-même une épreuve difficile, avec le programme suivant : 1° Romance en mi bémol de Mendelssohn; 2° Etude en la bémol de Chopin ; 3° le final du Carnaval de Vienne, de Schumann.

Ce diplôme, réservé aux premiers prix des années précédentes, est un témoignage de l'intérêt que porte le célèbre professeur à l'Ecole de piano de M. H. Vaillant.

Un premier prix de piano fut décerné à Mlles Denise Brabant et Flore Dereepère (morceau imposé : Caprices en mi mineur de Mendelssohn) ; un premier prix de solfège à Mlles Marguerite Leplat et Marie Dujardin. Mlle Marguerite Leplat ayant obtenu tous les premiers prix, est titulaire du prix d'honneur.

Le jury était composé de MM. G. Bédart, officier de la Légion d'honneur; Wiesocq, chevalier de la Légion d'honneur; L. Agnus, A. Despretz, A. Duplu, M. Bouzin; Mme H. L'Herbier; Mlles V. Hachet, M. Herrenschmidt, C. Nicolas, M. Carron, M. Grard.

BEURRE FIN NORMANDIE, 10 fr. 50; Chaurentais centrifuge, 11 fr. 50; extra fin de table, 12 fr. 50 le kilo. Laiterie des Halles, 51, rue Pierre-Motte. 77665d

COMPTOIR FRANÇAIS D'ALIMENTATION 10, rue du Vieil-Abreuvoir. — Sucre en morceaux, le kg 8 fr.; cristallisé, 2 fr. 55 le kg. Café réclame, 6 fr. 75 le kg; par Santos extra, 7 fr. 55; Caracoli, 8 fr. 40. Rhum Négrita, 15 fr. le litre. Vin rouge, 1 fr. 25. On livre à domicile. 77648d

UNE SCENE DE VIOLENCES. — M. Flament, commissaire du 2e arrondissement, a ouvert une enquête sur une scène de violences qui se serait passée rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 8, où une ménagère, Mme Marie Delattre, aurait été frappée avec violence par son mari, au point que ses enfants durent intervenir.

LE VAINQUEUR de la soif, SUPER BOCK.

MENAGERES. — Les 2 kilos de beurre de Normandie se vend 10 fr. 50 le kg chez Vandenbroucke, rue de l'Epeule, 100, Roubaix. 77664d

VILLEGIATURES. — Location de plages. — Expéditions à domicile toutes plages et villes d'eaux. — A. JUBÉ, 30, Grande-Rue, 24. 77667

CROIX

MORT DE M. LOUIS LAUWICK. — Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Louis Lauwick-Lestrez, ancien lieutenant de mobiles en 1870-71, président d'honneur du Cercle Saint-Martin, ancien courtier en cotons, père de notre excellent collaborateur, M. Antoine Lauwick, décédé récemment en son domicile, à Croix, 22, rue de la Fonderie, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Dévoué à toutes les bonnes œuvres, M. Louis Lauwick était très estimé de ses concitoyens.

Ses funérailles seront célébrées le mardi 28 juin, à 9 h. 30, en l'église Saint-Martin, à Croix.

En cette douloureuse circonstance, nous présentons à M. Antoine Lauwick et à la famille du regretté défunt, nos vives et sincères condoléances.

NOS MORTS GLORIEUX. — Les funérailles de M. Lodois Waterlot-Wattel et de M. Arthur Vandendaele-Wattel « morts pour la France », et dont les corps ont été ramenés du front, seront célébrées le lundi 27 juin, à 8 h. 30, en l'église Saint-Pierre. L'assemblée aura lieu au dépositoire de l'Hospice de Croix, rue des Ogiers.

Les familles de ces braves habitent 44, rue de Belfort, à Croix.

FERMETURE TARDIVE D'ESTAMINET. — La gendarmerie de Roubaix, en tournée, a verbalisé à charge d'un cabaretier, M. Pierre Gossart, 319, rue Jean-Jaurès, pour fermeture tardive de son débit.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'usine de G.I.M.A., un tanneur, Louis Louchard, 49 ans, rue Clément-Bethune, 11, à Wasquehal, a été blessé à la main droite. Un mois de repos.

WASQUEHAL

LES FUNERAILLES DE DEUX SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE. — Les corps de MM. Picavet Henri et Dureune Louis ont été transportés au dépositaire sis à l'école maternelle du Capreau. Les funérailles de ces braves auront lieu lundi, à 9 h. 30, en l'église Saint-Clément. Réunion à l'école du Capreau, à 9 h. 15. Les membres du Conseil municipal sont invités à assister aux obsèques de ces deux braves. Les membres de la Section des Mutilés sont également priés d'assister à cette cérémonie.

UNION DES MUTILES. — Les membres disponibles sont priés de bien vouloir assister aux funérailles des soldats ramenés du front. Rassemblement des membres à l'école maternelle du Capreau, à 9 h. 15, Wasquehal.

WATTRELOS

FRATERNELLE DES COMBATTANTS. — L'assemblée générale aura lieu le dimanche 26 juin, à 10 heures, au local, Café Lecomte, Grand'Place. Une superbe tombola sera tirée en août entre tous les membres présents.

UNION NATIONALE DES MUTILES ET REFORMES ET FRATERNELLE DES COMBATTANTS. — Une réunion des Commissions aura lieu demain dimanche, 26 juin, à 11 heures, au Café Lecomte.

AU CERCLE HORTICOLE. — La réunion mensuelle du Cercle horticole aura lieu le dimanche 26 juin, à 16 heures, Café Lecomte-Duhamel, Grand'Place. A l'ordre du jour : Taille d'été des arbustes d'ornement: soins à donner aux rosiers durant les chaleurs; taille en vert du pêcher travaux de saison au potager; maladie des végétaux.

BLESSÉ A L'EPAULE. — Un chef ourdeur, M. Henri Constant, 43 ans, travaillant à la fonderie, rue Pierre-Catteau, a été sérieusement contusionné à l'épaule droite par la chute d'une barre de fer.

UN PROCES-VERBAL pour PORT D'ARME PROHIBÉE. — Un Algérien, Hassen Rajeon, 32 ans, a été rencontré à la frontière portant d'un revolver.

M. Colsenet, commissaire, lui a dressé procès-verbal pour port d'arme prohibée.

LES TROTTOIRS AUX PIETONS. — Un mécanicien de Roubaix s'est vu dresser procès-verbal par la police pour circulation à vélo sur un trottoir.

LES PROCES D'OCTROI. — Le service de l'octroi a verbalisé contre un marchand de charbon, M. Louis Bossut, de Lys-lez-Lannoy, pour non déclaration de 2.120 kilos de charbon.

LANNOY

LYS

UNION DES MUTILES ET REFORMES. (section de Lys, Lannoy et Tourffers). — Assemblée générale dimanche 26 juin, à 17 h., au local habituel, pour l'élection d'un vice-président, et l'organisation d'une grande fête au Trianon de la Justice. La commission se réunira à 16 h.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — La distribution des bons aux inscrits sur la liste du Bureau de bienfaisance aura lieu samedi 25 juin, à 14 h.

LA SOCIETE LA MUTUELLE tiendra sa réunion mensuelle, dimanche 26 juin, à 15 h., au local habituel.

TOUFFLERS

SECOURS DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Les bulletins de salaire doivent être remis, aujourd'hui, samedi, à la Mairie, de 9 à 10 heures.

PRIME A LA CULTURE DU LIN. — Les cultivateurs ayant ensemencé du lin en 1920, sont invités à se présenter à la Perception de Lannoy, mardi 28 juin, pour toucher leur prime.

LEERS

PRIMES A LA CULTURE DU LIN. — Les cultivateurs de lin en 1920, ayant fait leur déclaration, peuvent se présenter à la Perception, à Lannoy, mardi 29 juin, pour toucher les primes qui leur sont attribuées.

WILLEMS

LA CULTURE SUR LA ZONE FRONTIERE. — Les cultivateurs qui ont ensemencé des terres sur la zone frontière, doivent en faire la déclaration d'urgence à la Mairie, et au plus tard avant le 30 juin.

LA FÊTE COMMUNALE a eu un plein succès; nombreux étaient les étrangers à cette ducasse et les forains ont dû faire de fructueuses recettes.

DERNIÈRE HEURE

La clôture de la semaine du Commerce extérieur

UN REMARQUABLE RAPPORT DE M. EUGÈNE MATHON

Le Président de la République loue les organisateurs et exprime des paroles de confiance

Paris, 24 juin. — Aujourd'hui, a eu lieu, au Conservatoire des Arts et Métiers, la séance de clôture de la Semaine du Commerce Extérieur, sous la présidence de M. Millerand, assisté de M. Dior, ministre du Commerce.

ALLOCUTIONS DE MM. COIGNET et DIOR

M. Coignet a ouvert la séance par une courte allocution, dans laquelle il a remercié le Président de la République d'avoir bien voulu manifester par sa présence tout l'intérêt qu'il porte à la Semaine du Commerce Extérieur.

M. Dior a pris ensuite la parole. Après avoir également remercié M. le Président de la République, il a indiqué quelle date importante marque ce Congrès dans l'histoire de notre politique économique. Après avoir indiqué combien cette manifestation était opportune à l'heure actuelle, il a ensuite exprimé le souhait, et même la conviction, que la Semaine du Commerce Extérieur sera une création durable et prendra, grâce à l'effort coordonné de tous, le caractère d'un Congrès annuel.

LE RAPPORT DE M. EUGENE MATHON

M. Eugène Mathon, rapporteur général du Congrès, a lu ensuite un rapport très documenté. Il a montré la nécessité de faire un front uni contre la concurrence étrangère, et de triompher pour cela du vieil esprit d'individualisme d'autrefois. La tâche, a-t-il ajouté, est très rude, mais nous demandons simplement que l'on nous écoute, que l'on nous aide, et, par-dessus tout, il ne faut pas nous laisser aller au pessimisme. En vue de proroger l'action du Congrès est de le rendre pleinement efficace; des commissions ont été constituées, qui recueilleront des éléments d'études, des informations, et qui travailleront de concert avec les fonctionnaires des départements intéressés.

Ces Commissions, a dit ensuite M. Eugène Mathon, comme aussi les organismes existants déjà, tels que l'Office national du commerce extérieur, les attachés commerciaux, les agences économiques, sont extrêmement utiles. Il faut cependant, pour en obtenir un rendement complet, que les industriels et commerçants les organisent en quelque sorte, en s'adressant à eux, en leur fournissant tous les renseignements dont ils peuvent disposer, et en leur faisant donner, par des interventions auprès des pouvoirs publics, tous les moyens d'action qui leur sont indispensables pour remplir la tâche qui leur est confiée. C'est, du reste, a continué M. Mathon, au Ministère du Commerce, organe permanent d'études et de défense de nos intérêts, qu'il appartient d'apporter toute la persévérance et toute l'initiative. Dans cet ordre d'idées, il est à souhaiter que les mêmes doctrines qui s'affirment aujourd'hui, continuent à prévaloir avec les mêmes directives et les mêmes hommes.

Ainsi, a dit en terminant le rapporteur général, pourra sortir, des tourmentes de la paix, l'ère de prospérité nationale et la stabilité publique à laquelle nous sommes tous fermement décidés à travailler.

DISCOURS DE M. MILLERAND

Le Président de la République a félicité ensuite les organisateurs de la Semaine du Commerce Extérieur, pour l'idée qui a présidé à cette manifestation, et pour les résultats qui ont été déjà obtenus.

Je veux simplement, a-t-il ajouté, au moment où vous allez vous séparer, vous engager à ne pas seulement regarder, comme c'est votre devoir, les difficultés qui se dressent devant vous, mais à ne pas perdre de vue les raisons nombreuses et fortes qui vous commandent d'avoir confiance dans l'avenir.

L'étranger le sait, et c'est pourquoi la France, à l'heure actuelle, jouit dans le monde entier, d'un incomparable prestige. Ses artistes, ses littérateurs, ses savants le lui avaient procuré. Ses soldats l'ont centuplé.

La victoire qui est venue couronner nos efforts et ceux de nos Alliés, ouvre devant vous les plus larges, les plus heureuses perspectives. Pour qu'elle produise tous ses fruits, il importe que l'exemple que vous donnez aujourd'hui ne soit pas l'exemple d'un jour.

LA RECONSTITUTION DES RÉGIONS DÉVASTÉES

Le plan de coopération de l'Allemagne

Paris, 24 juin. — La Commission des Affaires étrangères de la Chambre s'est réunie, cet après-midi, sous la présidence de M. Georges Leygues. Elle a entendu le Président du Conseil, notamment sur les sanctions prises pour assurer l'exécution du traité de Versailles.

Le Président du Conseil a fait allusion aux entrevues que M. Loucheur a eues à Wiesbaden avec M. Rathenau et a signalé que le ministre des Régions libérées en avait rapporté l'impression que le gouvernement allemand recherchait une bonne fois un plan de coopération effective et pratique de reconstitution des régions dévastées.

L'ATTENTAT contre le général Gouraud

Damas, 24 juin. — Ce sont des brigands, déguisés en gendarmes, qui ont tiré sur l'automobile du général Gouraud, alors qu'il se rendait dans la région du lac de Tibériade. Le général a eu la manche gauche de son dolman traversée, mais il n'a pas été atteint. Le gouverneur de Damas, assis à sa gauche, a reçu trois blessures légères.

D'importantes manifestations de sympathie ont eu lieu, à Damas, en l'honneur du général Gouraud.

L'ŒUVRE DES PARTISANS DE FEYÇAL

Paris, 24 juin. — L'attentat dont a failli être victime le général Gouraud, attirera, croyons-nous, de nouvelles observations du gouvernement français au gouvernement britannique sur les dangers que présente au point de vue de notre sécurité en Syrie, l'installation, en Transjordanie, d'un frère de Feyçal, l'émir Abdullah.

Déjà un gouverneur de Damas et deux hauts personnages syriens, Roubi Pacha et Abder Rhaman Pacha, ont succombé sous les coups de bédouins assassins et pillards qui accompagnent le fils du roi du Hedjaz.

L'expérience est suffisamment concluante pour que nous demandions à l'Angleterre de ne plus solder dorénavant les adversaires les plus acharnés de notre influence en Syrie.

Le Prince impérial du Japon à Metz

LE DEJEUNER A L'HOTEL DU GENERAL GOUVERNEUR

Metz, 24 juin. — Au déjeuner offert par le maréchal Pétain à l'hôtel du général gouverneur, en l'honneur du prince Hiro-Hito, ont assisté notamment MM. Louis Barthou, les généraux Berthelot, Buat, Pigeault, etc. Des toasts ont été portés par le maréchal Pétain et le prince Hiro-Hito.

Le prince est parti à 14 heures 30 visiter les Aciéries d'Hagondange, tandis que M. Barthou allait visiter le groupe du fort Driant.

LA GREVE DES CARRIERS DU TOURNAISIS EST TERMINÉE

Tournai, 24 juin. — La grève des carriers, commencée le 15 juin, s'est terminée ce matin.

LA GREVE DES MINEURS ANGLAIS

Londres, 24 juin. — La Commission exécutive des mineurs a décidé de conférer avec les propriétaires de mines et avec le gouvernement afin d'arriver, sur la question des salaires à un accord qui soit acceptable pour les mineurs.

COURTES DÉPÊCHES

— Les sinn-feiners irlandais confirment la nouvelle que M. de Valera a été arrêté par erreur, le 22 juin, au cours d'une perquisition dans une maison, pu